

HYDROFUGE NOIR POUR PARTIES ENTERREES



BLACK STAR

PROPRIETES

BLACK STAR est un puissant hydrofuge de masse destiné à l'imperméabilisation de tous les mortiers enterrés, et des bétons banchés.

BLACK STAR apporte un **séchage plus rapide** de l'enduit sans risque de **faïençage**, tout en augmentant le **pouvoir couvrant** grâce à ses qualités thixotropes.

BLACK STAR est le produit idéal pour tous les enduits de sous-sol, caves, murs de descente de garage, vide sanitaire, bassins... dans le cadre des DTU des bétons et mortiers étanches sous pression d'eau.

BLACK STAR peut s'appliquer sur tout type de parpaing vide ou creux.

La très forte concentration en pigments permet d'obtenir des enduits très noirs.

BLACK STAR est parfaitement adapté à la confection d'arases étanches, et de tous mortiers d'étanchéité.

BLACK STAR est garanti **sans chlore** et n'a aucun effet sur la prise et la résistance.

BLACK STAR est conforme à la norme NF EN 934-2 sur les adjuvants.

MISE EN ŒUVRE

Agiter avant emploi.

Une dose pour **deux** sacs de ciment, à incorporer dans l'eau de gâchage. La dose possède un **repère visuel** pour un sac.

Réduire l'eau de 5 à 10 %.

La plupart des ciments sont compatibles avec BLACK STAR mais il est préférable de faire un essai préalable avec les ciments spéciaux.



1164

PERIMETRE ZI LA ROCHELLE-PERIGNY AVENUE JOLIOT CURIE 17185 PERIGNY CEDEX

08 1164 – CPD – ADJ 016 EN 934-2 HYDROFUGE DE MASSE : BLACKSTAR

- * Teneur en CI ≤ 0.01% en masse
- * Teneur en Na₂O≤0.02% en masse
- * Autres caractéristiques essentielles : EN 934-2 : T9
- * Substances dangereuses : voir fiche de données de sécurité

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne YouTube « Périmètre Bâtiment »

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet <u>www.perimetre.pro</u>, rubrique « Produits ». Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit.

Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison DLU 1 AN 27/04/2022



